ASTRONOMIE

Nuits des étoiles

Dans le cadre des Nuits des étoiles, une veillée est organisée ce soir au parc du Grand Marais. Avis aux amateurs !

Page 9

CORBIE

Les travaux se poursuivent

L'avenue Jean-Moulin est en rénovation. La gêne occasionnée par les travaux crée quelques tensions notamment chez un commerçant.

Page 12

AILLY-SUR-NOYE

Les gardiens du Souffle

Une équipe de jeunes bénévoles a pour mission d'éviter les vols et dégradations sur le site du Souffle de la Terre

Page 14

ÉQUIPEMENTS

Les Amiénois ne sont pas à l'abri d'un gros coup de foudre

Grâce aux paratonnerres, la majorité des églises de la ville peut affronter les orages qui se multiplient ces temps-ci. On ne peut pas en dire autant des maisons de particuliers.

Dans le secteur, le coup de foudre - le vrai - arrive une fois par an et par kilomètre carré. C'est peu par rapport aux régions montagneuses comme les Pyrénées ou les Alpes. *« Mais dans le Nord, l'intensité est plus forte »*, note Alain Rousseau, président du comité scientifique de l'association Protection foudre.

Et des incidents comme celui de Coullemelle (près d'Ailly-sur-Noye), en date du 21 juin, peuvent survenir. Ce jour-là, la foudre s'est abattue sur le garage d'une maison rue Gageolet. La tension était si forte qu'un incendie s'est déclaré. Il n'a pas fait de victime mais il a détruit la maison. *« Mais plus fréquemment, il y a uniquement des dégradations sur le matériel sensible* (Ndlr : télés, hi-fi, etc.) », précise Alain Rousseau.

Contrairement à l'immense majorité des maisons, plusieurs sites de la Métropole sont équipés de paratonnerres. C'est une obligation pour les immeubles de plus de 28 mètres et les sites classés pour l'environnement. Pour les autres, c'est au bon vouloir des collectivités. La Métropole est ainsi gestionnaire de 26 paratonnerres *« qui sont contrôlés régulièrement »*, explique Alexia Garson, chef de l'unité contrôle et maintenance.

LES PARATONNERRES GÉRÉS PAR AMIENS MÉTROPOLE

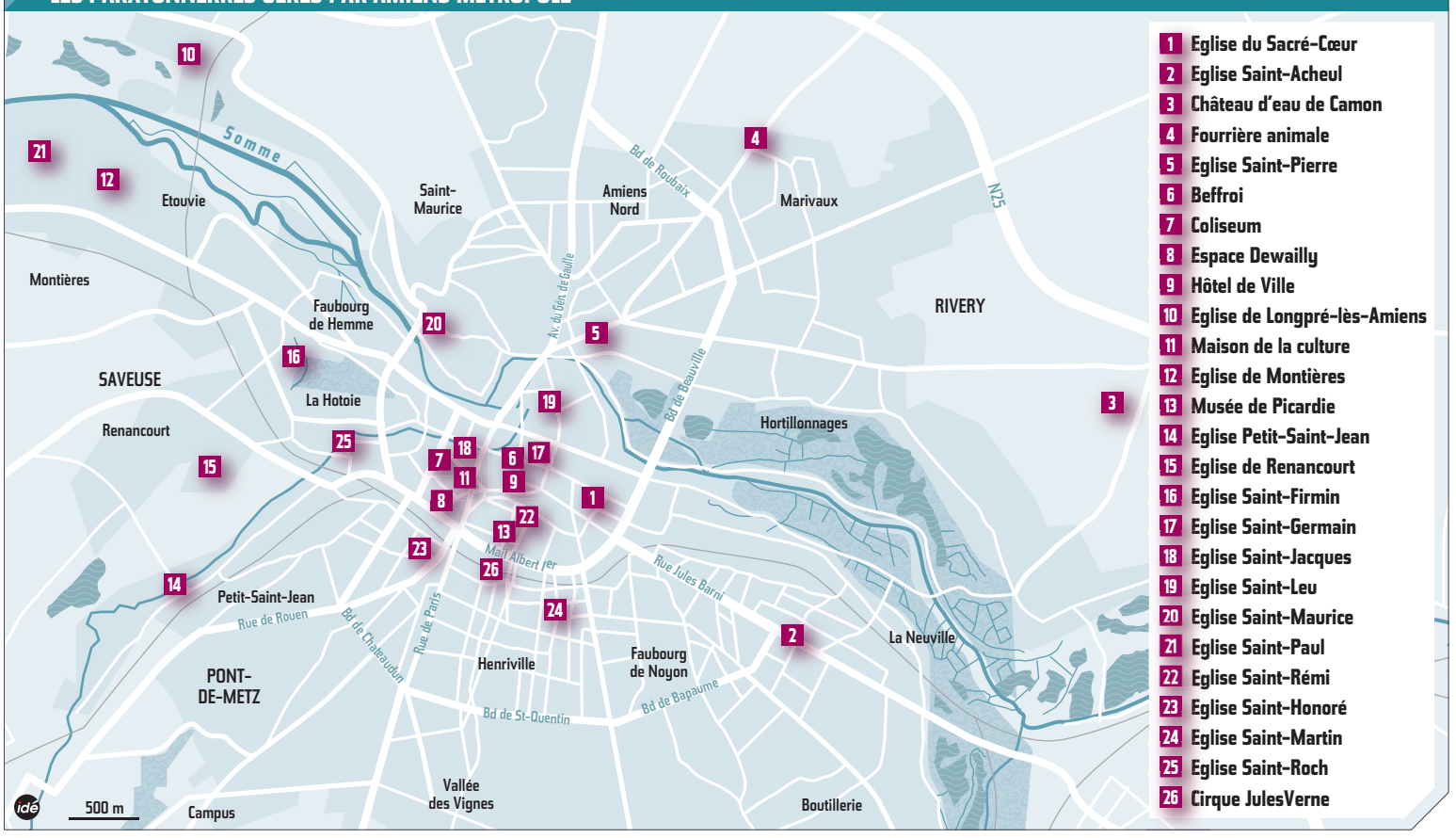

Analysez votre risque foudre

Malheureusement, ces installations ne protègent pas la ville de la foudre. *« Un paratonnerre protège sur 10 à 40 mètres maximum autour de lui,* détaille Alain Rousseau. *Vous serez protégés si vous vivez dans l'église, sinon… Mais vous serez toujours plus protégés dans une maison que sur la plage. »* Mais la foudre peut-elle atteindre une personne à l'intérieur ? *« Oui, si elle est de forte intensité, qu'elle passe par un conduit de cheminée métallique et qu'elle cherche à atteindre la terre. Si vous êtes sur son passage, ce n'est jamais bon »*, note l'expert.

Pour éviter les drames, il est possible de faire installer un parafoudre : il empêchera les surtensions. *« Les très bons bricoleurs peuvent le faire mais il faut respecter scrupuleusement les règles. L'installation coûte, elle, près de 600 €. Pour un paratonnerre* (Ndlr : qui capte la foudre et l'amène à la terre) *c'est plus cher. Il y a une prise de terre à creuser. C'est plutôt 2 000 €. »*

Sur le site de l'association Protection foudre - qui propose d'analyser votre risque foudre - nous avons fait le test pour une maison amiénoise de deux étages. Résultat : l'installation d'un parafoudre est conseillée mais celle d'un paratonnerre est jugée inutile.

JEANNE DEMILLY

▶ Analyse sur le www.apfoudre.com.

Un paratonnerre radioactif sur le toit de l'église de Dury

L'information a été dévoilée sur un site Internet participatif (www.paratonnerres-radioactifs.fr) qui encourage les internautes à repérer les paratonnerres radioactifs et à les indiquer sur une carte de France. Ces objets, surnommés « parads » ont été interdits à la production en 1987. Des éléments radioactifs comme le radium leur avaient été annexés pour améliorer la conductivité électrique de l'air. *« La quantité de produits radioactifs est faible mais ce serait une très mauvaise chose si une capsule se détachait du paratonnerre et arrivait dans les mains d'un enfant par exemple*, note Alain Rousseau. *Cette radioactivité touche aussi les eaux de ruissellement.* » Benoît Mercuzot, le maire de Dury, n'a appris la nouvelle que tout récemment. *« C'était il y a deux mois, via une entreprise qui nous démarchait pour installer un nouveau paratonnerre. Nous avons vérifié l'information et nous sommes actuellement en train de consulter des entreprises pour changer ce paratonnerre. »*